

SYNDICAT GENERAL

**Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance**

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 15 mars 2013

Camarades,

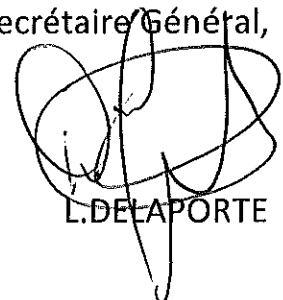
Beaucoup d'entre vous sont actuellement concernés par leur entretien de progrès.

Qui est aujourd'hui en mesure de juger vos compétences alors que l'organigramme nominatif de la nouvelle organisation de l'établissement n'est pas encore finalisé et que les nouvelles classifications ne sont pas bouclées ??

De plus, rappelez-vous que ces entretiens de progrès ont conduit l'année dernière et pour la 1^{ère} fois, au licenciement d'un salarié !

Aux vues de ces éléments, et du climat d'incertitude qui règne actuellement au sein du GPMH, nous vous recommandons donc fortement de ne pas assister à ces entretiens.

Le Secrétaire Général,



L.DELAPORTE

Pour Info et Affichage